

Paris, le 15 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLLOQUE A LA BANQUE DE FRANCE FINANCEMENT DES TPE

La Banque de France a tenu le 15 janvier 2016 un Colloque sur le financement des TPE, en association avec la Fédération des Centres de gestion Agrées.

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, a indiqué que la Banque de France est résolument engagée aux côtés des TPE, au niveau central mais aussi « sur le terrain » grâce à sa présence en Région. Il a souligné l'importance du développement des TPE pour la croissance et l'emploi. Mais pour ce faire, il faut une volonté d'investir et un financement suffisamment large. Trois axes de progrès, concernant respectivement la Banque de France, les banques et les entreprises et administrations clientes, paraissent donc nécessaires.

1/ La Banque de France:

François Villeroy de Galhau a annoncé qu'au sein de chaque succursale de la Banque de France, un Correspondant TPE allait être nommé. Le Correspondant TPE sera un premier point de contact, avec pour mission d'écouter les responsables de TPE en qualité de tiers de confiance, de diffuser les outils d'information, de comprendre dans leurs grandes lignes la nature de leurs besoins. Il orientera ensuite, en tant que de besoin, les dirigeants de TPE qui le souhaitent vers les réseaux professionnels, qui, eux, délivreront le support adapté : centres de gestion agréés, ordre des experts-comptables, associations d'accompagnement du micro-crédit,...Le nouveau dispositif de la Banque de France sera totalement opérationnel à l'automne 2016.

En outre, la Banque de France mettra, à l'automne 2016 également, à disposition de l'ensemble des entreprises, un outil d'analyse et de simulation dénommé OPALE, permettant notamment, avec une portée pédagogique, à un dirigeant d'apprécier la situation financière de son entreprise.

2/ Les banques :

Le Gouverneur a demandé que les 5 engagements, très pertinents, pris par les banques en conclusion du rapport 2014 de l'Observatoire du financement des entreprises soient pleinement mis en œuvre. Il a par ailleurs souhaité que les glossaires et autres supports didactiques, établis notamment par la Fédération bancaire française à l'intention des TPE, connaissent la diffusion la plus large possible.

3/ Les entreprises et administrations clientes

François Villeroy de Galhau a appelé à une reprise de la réduction des délais de paiement, lesquels constituent un obstacle majeur au fonctionnement et au développement des TPE. La Banque de France participera activement à toutes les réflexions et actions en ce sens, et portera une grande attention aux progrès que l'ensemble des débiteurs, publics et privés, doivent accomplir en ce domaine.

Service de la Communication externe de la Banque de France : 01 42 92 39 00